

Strasbourg, le 5 mai 2021

AP/CAT(2021)OJ03
traduction de l'original anglais

Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA)

75^e réunion du Comité des Correspondants permanents

PAR VISIOCONFERENCE

Projet d'ordre du jour

16 juin 2021
9 heures – 17 heures (CET)

*Document établi par le Secrétariat
de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs*

*This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire*

Mercredi 16 juin 2021

		Documents	Résultats attendus
9:00	ALLOCUTION DE BIENVENUE Krzysztof Zyman, Secrétaire exécutif de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs		
<input checked="" type="checkbox"/>	1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	AP/CAT(2021)OJ03 Pour adoption	Rappeler les objectifs de la réunion et adopter l'ordre du jour.
	2. DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF	Pour information	Faire le point sur les développements administratifs et budgétaires récents et sur leur incidence sur les activités d'EUR-OPA.
	3. CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE EUR-OPA CONSÉCUTIVE AU FORUM EUROPÉEN POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES (novembre 2021)		
<input checked="" type="checkbox"/>	3.1 Conférence ministérielle EUR-OPA 2021 , 24 novembre 2021, Matosinhos, Portugal	AP/CAT(2021)OJ02 Pour discussion et décision	Information sur les préparatifs de la Conférence ministérielle. Présentation du projet d'ordre du jour.
10:50 Pause-café			
<input checked="" type="checkbox"/>	3.2 Plan à moyen terme 2021-2025 Adoption du Plan à moyen terme 2021-2025	AP/CAT(2020)04rev Pour discussion et adoption	À la suite de la finalisation du Plan à moyen terme lors de la réunion du Bureau du 12 avril 2021, les Correspondants permanents sont invités à examiner et à adopter le document, en vue de son approbation à la Conférence ministérielle.
	3.3 Projet de Déclaration ministérielle	AP/CAT(2021)XX Pour discussion	Les Correspondants permanents sont invités à examiner le projet de Déclaration ministérielle.
12.30 Pause-déjeuner			
14:00	4. FORUM EUROPÉEN POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES	Pour information	Information sur les préparatifs du Forum européen pour la réduction des risques de catastrophes.

	Informations sur la préparation du Forum données par des représentants du pays hôte et de l'UNDRR		Présentation du projet d'ordre du jour.
14:45	5. PROJETS DE RECOMMANDATIONS RÉVISÉS	<p>Pour information</p> <p>Projet révisé de recommandation « Soutenir et protéger les personnes handicapées lors d'une pandémie due à un virus ou un autre agent pathogène et lors d'une catastrophe biologique d'un autre type »</p> <p>Projet révisé de recommandation « Inclusion des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés dans la préparation et la réponse aux catastrophes biologiques »</p>	À la suite des commentaires reçus après la réunion conjointe (novembre 2020), les deux recommandations sont présentées aux Correspondants permanents pour information avant leur adoption à la Conférence ministérielle.
15:15	6. PROPOSITIONS DE LIGNES DIRECTRICES POUR LES ÉTATS MEMBRES : <ul style="list-style-type: none"> ➤ sur le thème « Soutenir et protéger les personnes handicapées lors d'une pandémie due à un virus ou à un autre agent pathogène et lors d'une catastrophe biologique d'un autre type » et ➤ sur le thème « Inclusion des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés dans la préparation et la réponse aux catastrophes biologiques ». 	Pour information	Sur la base des rapports d'experts consacrés à ces thèmes, les experts ont élaboré, en collaboration avec le Secrétariat, des lignes directrices adressées aux États membres. Celles-ci seront publiées avec les recommandations examinées sous le point 3.3 de l'ordre du jour.
15:45 Pause-café			
16:00	7. RÉVISION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ DES CORRESPONDANTS PERMANENTS	<p>AP/CAT(2007)32</p> <p>AP/CAT(2021)02</p> <p>AP/CAT(2021)03</p> <p>AP/CAT(2021)04</p> <p>Pour discussion</p>	Les Correspondants permanents sont invités à examiner, sur la base des projets de documents établis par le Secrétariat, la révision de la résolution du CM instituant l'Accord EUR-OPA Risques majeurs et la révision du règlement intérieur du Comité des Correspondants permanents, à la suite de l'évolution du cadre normatif dans lequel l'Accord s'inscrit et compte tenu du fait que les priorités des États membres ont changé depuis la création de l'Accord.

	8. QUESTIONS DIVERSES		Les participants soulèvent toute autre question à examiner.
	9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION	Pour information	Les participants sont informés de la date et du lieu de la prochaine réunion.
17:00	FIN DE LA RÉUNION		